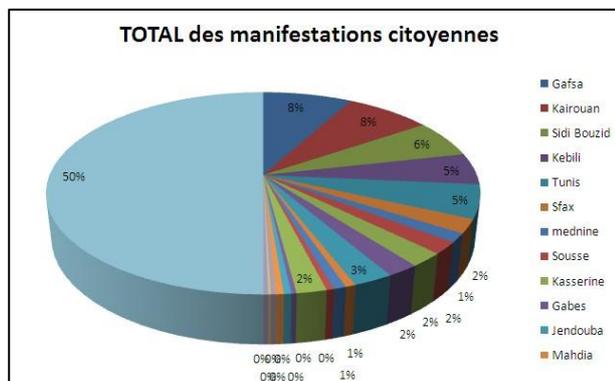


Rapport de l'Observatoire Social Tunisien mai 2015

Le mois de mai a connu 225 mouvements citoyens de toutes sortes dont le quart se rapporte aux suicides et tentatives de suicide et deux mouvements de grève de la faim.



Les événements du bassin minier ont marqué le mois de mai, puisque, la région a connu des manifestations revendiquant des droits socio-économiques. Ces manifestations ont continué en guise de protestation contre l'ensemble des décisions relatives au plan de réforme du conseil ministériel.

El Faouar, dans le gouvernorat de Kebili a connu des événements de protestations concernant les sociétés d'exploitation pétrolières de la région et leurs politiques de gestion du personnel et de recrutement. Ces tensions, dans la région, ont été accentuées par un conflit territorial entre deux localités de la région (Jemna et el Galaà). Ces mouvements de protestation ont évolué, au fil des jours, vers des affrontements avec les forces de l'ordre ce qui a conduit à l'intervention de l'armée et l'établissement d'un couvre-feu dans la région et l'intervention d'un comité de réconciliation.



Par ailleurs, il a été observé plusieurs événements, de protestations citoyennes, majeurs, essentiellement :

Des revendications économiques, concernant le droit à l'emploi et le développement régional, ont connu des mouvements de protestations citoyennes à Gafsa, Kairouan, Sidi Bouzid, Kebili, Médenine, Jendouba, Bizerte, Tiba (gouvernorat de Beja), Tataouine.

Ces mouvements ont vu des degrés différents d'évolution vers des réactions de violence, allant de manifestations pacifiques, sit-in, blocages de routes (avec pneus brûlés), grèves (générales dans plusieurs délégations des gouvernorats de Gafsa et de Kebili) et menaces de suicide (gouvernorats de Gafsa et Jendouba).

Les gouvernorats de Tunis, Gabes, Beja, Tozeur, ont été témoins de manifestations qui revendiquaient une régulation de la situation professionnelle de différents travailleurs y compris ceux affiliés à la municipalité, les conducteurs de véhicules touristiques ainsi que les conducteurs de taxi (pour régularisation de permis de transport). Les salariés de la société d'exploitation pétrolière sise à Médenine ont aussi revendiqué ce droit à la régularisation.

D'autres manifestations contre les dispositions relatives aux étalages anarchiques et à l'interdiction de vente de volailles hors abattoirs ont eu lieu à Tunis, Bizerte, Nabeul.

Dans le cadre des revendications sociales, les régions de Kasserine, Jendouba ont réclamé le droit à l'eau potable. Dans les gouvernorats de Kairouan, sidi Bouzid et Médenine, les habitants ont réclamé, en plus, l'électricité, certaines conditions sanitaires, hospitalières et éducatives décentes à sus d'autres revendications comme la lutte contre la pollution environnementale dans les gouvernorats de Gabes et Monastir, les conditions sociales générales, à Gafsa, Sidi Bouzid, Kebili, Kasserine, Siliana et Le Kef. L'Ariana a connu une manifestation contre certaines pratiques dites

« inhumaines » de la part de la directrice d'une école préparatoire.

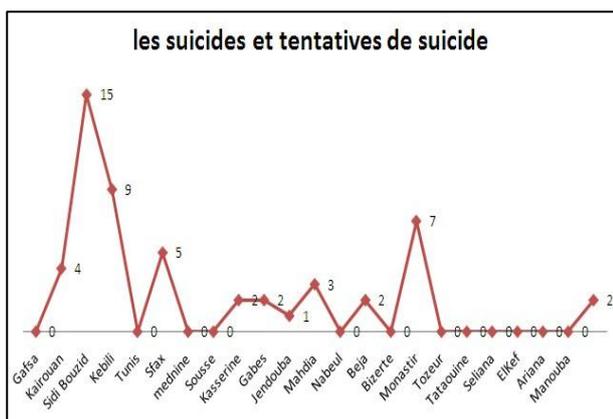
Des protestations ayant des revendications d'ordre politiques et concernant plus de transparence dans le secteur pétrolier ont été observées dans les gouvernorats de Tunis, Tataouine et Tozeur d'une part, et de la protection des ressources naturelles à Médenine et Bizerte, d'autre part.

Par ailleurs, les familles des ressortissants tunisiens détenus en Libye ont observé des sit-in respectivement à Mahdia, Sousse et devant le palais de Carthage, pour les familles des ressortissants en Syrie.

Le gouvernorat de Sfax a connu un mouvement citoyen pour plus de transparence quant aux critères de choix du déroulement des jeux méditerranéens de 2021.

Des mouvements de soutien aux grévistes de la faim ont eu lieu à Sidi Bouzid (Bouzeyene), Sfax (Jbenyana), Kasserine, et Tataouine.

La mort suspecte d'un détenu à sidi Bouzid et déclaré, par les forces de l'ordre, comme victime d'un suicide et par la famille et les associations suite à la torture policière, a fait régir la société civile ainsi que les associations dans la région.



Il a été constaté le nombre de 52, donc, une légère progression dans les cas de suicides et tentatives de suicide par rapport au mois d'avril 2015 qui a été de 49 cas.

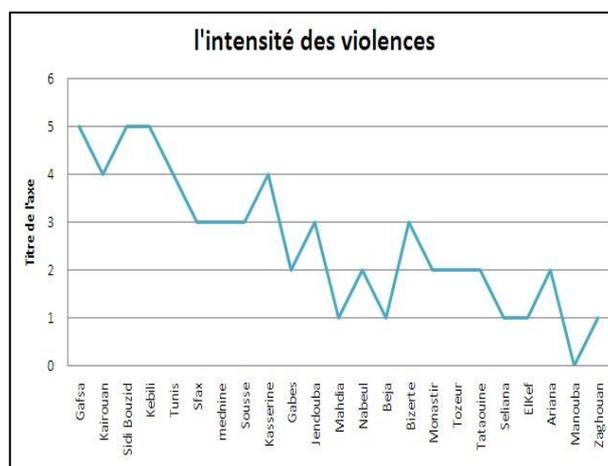
L'analyse montre que le plus fort taux des cas déclarés, concernant le genre masculin, se

situe dans l'intervalle d'âge 26/35 ans et la tranche 16/25 ans et 46/60 ans dans le genre féminin.

Le gouvernorat de Kairouan a connu, au courant du mois de mai 2015, 15 cas de suicides et tentatives de suicide y compris 3 enfants, 6 jeunes, dont une jeune victime de viol, et 4 adultes.

Les gouvernorats de Sidi Bouzid et Bizerte ont été témoins des cas de suicides et tentatives essentiellement de la part de jeunes notamment les grévistes à Gafsa.

La région de Bizerte a vu un nombre important (4 cas) de suicides d'adultes ayant la quarantaine et plus.



Les phénomènes de violences ont frappé plusieurs gouvernorats, à des natures et intensités différentes, allant des violences liées à des mouvements de protestation, institutionnelles, routières, sociales, relationnelles, à caractère criminel jusqu'aux viols et tentatives de viol.

Le mois de mai a vu surgir des conflits liés à la situation socio-économique dont souffrent certaines régions.

En effet, les gouvernorats de Gafsa et Kebili ont connu une escalade de la violence suite à des protestations citoyennes revendiquant des droits socio-économiques (développement et emplois), allant jusqu'à l'éclatement d'un conflit

territorial entre deux localités à Kebili (Jemna et el Galaà) nécessitant l'intervention de l'armée.

D'autres mouvements de violence liés à différents types de protestations se sont déroulés dans les gouvernorats de Ben Arous, Seliana, Zaghouan, Tozeur, sfax, l'ariana, où il y a eu confrontation entre enseignants et élèves (dans l'enceinte du lycée) et le cas du militaire volontaires, à la caserne de Bouchoucha, qui a engendré un bilan malheureux de huit décès dans les rangs des militaires.

Certaines institutions de l'Etat ont été témoins de différents phénomènes de violence, parmi lesquels il se dégage 3 cas d'intoxications collectives, respectivement, à Jendouba, Zaghouan et Seliana; en plus d'agressions à l'encontre de maitresses d'école à Kasserine, Sousse (par lettre de menace), Kairouan et Jendouba de la part d'un parent policier.

Les réseaux sociaux ont contribué par des vagues de protestation quant aux réalisations gouvernementales par rapport aux objectifs et stratégies.

Les dépassements sécuritaires par l'institution policière ont touché la majorité des gouvernorats comme Jendouba, Mahdia, Kebili, Monastir où un individu a trouvé la mort succombant à ses blessures après une poursuite.

Deux cas de décès suite aux tortures en détention ont été observés, l'un dans la région de Tunis et l'autre à Sidi Bouzid. Cette dernière a soulevé un mouvement de protestation auprès des associations et de la société civile étant donnée la déclaration officielle qui prétendait le suicide par pendaison du dit détenu.

L'institution policière a, aussi, subi des cas de vol de voitures (Mehdia) et des tirs par des inconnus (Kasserine).

Les agressions criminelles étaient présentes dans les observations du mois de mai 2015, par les vols, les effractions et tentatives de

vol à Kairouan, Bizerte, Gabes, Jendouba et Mahdia (l'agression d'un touriste allemand). Egalement par le cas d'une effraction et tentative de viol qui a fini par le décès de l'intrus dans le gouvernorat de Mahdia.

La lettre de menace reçue par le président du club de foot de Zarzis ainsi que les dégâts sur la voiture du Ministre des Sports témoignent d'une forme d'expression, imprégnée de violence, continuellement présente dans le domaine sportif.

La violence routière, indicateur d'une culture citoyenne en construction, a fait des victimes dans plusieurs régions, notamment à sidi Bouzid qui a connu le décès d'une écolière percutée à la sortie des cours.

Ce mois a connu, également, plusieurs cas de violences sociales et relationnelles (à Bizerte et Kairouan suite à des disputes entre individus, Manouba et Monastir).

Par ailleurs, des violences conjugales ont été observées, respectivement, dans la région de Tunis, notamment, trois cas de conflits entre époux engendrant la mort de la conjointe à Lacania, Debouzeville et Douar Hicher.

Il est à noter, que les violences familiales sont, également, présentes dans ce rapport à travers le matricide à Mehdia et l'abandon d'un nourrisson à Mereth (gouvernorat de Gabes).

Les viols et tentatives de viol sont le constat malheureux de ce rapport, puisqu'ils sont présents dans beaucoup de gouvernorats.

Entre l'agression sexuelle de trois mineures à Sidi Bouzid, l'inceste dans la région de Tunis, le viol collectif à Nabeul, l'agression d'un couple de réfugiés syriens et le viol de l'épouse à Kasserine

Des viols et tentatives ont, aussi, eu lieu dans les gouvernorats de Kairouan, Bizerte, Medenine et Sousse.

